

## TOURNÉE D'ÉTÉ 2021 EN AUSTRALIE : ACCORD SIGNÉ

**PARIS, LE 17 JUIN 2021** – La Fédération Française de Rugby (FFR) et la Ligue Nationale de Rugby (LNR) ont conclu, en présence de l'UCPR, PROVALE et TECH XV, un accord qui permettra au XV de France d'affronter l'Australie au mois de juillet avec un groupe élargi à 42 joueurs. Les deux parties ont pour objectif commun de renforcer la compétitivité du XV de France à l'horizon de la Coupe du Monde 2023, dans le respect d'un équilibre avec les compétitions de clubs et la santé des joueurs.

La situation sanitaire liée à la pandémie Covid19 et les conditions d'isolement appliquées à l'arrivée sur le territoire australien ont entraîné une modification des conditions d'organisation de la Tournée du XV de France en Australie prévue lors du mois de juillet 2021, ainsi :

- Les 3 matches seront disputés sur une période resserrée les 7, 13 et 17 juillet ;
- Les joueurs finalistes du TOP 14 ne pourront être sélectionnés compte tenu des conditions d'isolement devant être respectées à l'arrivée en Australie.

Pour préserver la compétitivité et la santé des joueurs du groupe France, les deux parties ont convenu d'un accord global :

- L'augmentation du groupe de joueurs pour la Tournée à 42 compte tenu du contexte (initialement fixé à 35 joueurs par la Convention) ;
- L'aménagement de l'intersaison des joueurs sélectionnés permettant de débiter le TOP 14 2021/2022 avec leur club à compter de la 2<sup>ème</sup> journée. Cet aménagement concerne la réduction de la période sans match officiel à l'intersaison à 8 semaines pour l'ensemble des joueurs participant à la Tournée, soit une période de 5 semaines consécutives sans présence au club, comme c'est déjà le cas dans la Convention actuelle, suivies de 3 semaines minimum de préparation au sein du club.

L'UCPR, PROVALE et TECH XV ont participé activement à l'élaboration de cet accord et intégreront à l'annexe 7 de la Convention collective du rugby professionnel applicable à l'intersaison 2021 les dispositions permettant l'application de cet accord.

### CONTACT PRESSE

Thibault BRUGERON – [thibault.brugeron@lnr.fr](mailto:thibault.brugeron@lnr.fr) – 01 55 07 87 51  
Alixia Gaidoz - [alixia.gaidoz@ffr.fr](mailto:alixia.gaidoz@ffr.fr)- 06 45 48 47 28